
**Peintures et vernis — Comparaison
visuelle de la couleur des peintures**

Paints and varnishes — Visual comparison of colour of paints

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 3668:2017(F)

© ISO 2017

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principe	1
5 Éclairage pour comparaison de couleur	2
5.1 Généralités	2
5.2 Éclairage artificiel au moyen d'une cabine d'examen des couleurs	2
6 Observateur	2
7 Panneaux d'essai et étalons de référence	3
7.1 Généralités	3
7.2 Étalons de référence	3
7.3 Préparation et revêtement	3
7.4 Séchage	4
8 Mode opératoire de comparaison de la couleur	4
8.1 Généralités	4
8.2 Comparaison de la couleur	4
9 Évaluation du métamérisme	5
10 Rapport d'essai	5
Annexe A (normative) Mode de cotation des différences de couleur	6
Annexe B (informative) Identités par métamérisme	7
Bibliographie	8

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC) voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/foreword.html.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 35, *Peintures et vernis*, sous-comité SC 9, *Méthodes générales d'essais des peintures et vernis*.

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 3668:1998), qui a fait l'objet d'une révision technique avec les modifications suivantes:

- les essais utilisant la lumière du jour naturelle ont été supprimés;
- l'illuminant FL 11 de la CIE a été ajouté en tant que troisième type de source de lumière artificielle;
- la détermination de l'épaisseur du feuil a été supprimée parce qu'elle n'est pas pertinente pour l'évaluation de la couleur. La couche de peinture doit être suffisante pour le masquage car le pouvoir masquant est plus important;
- les références normatives ont été mises à jour;
- les conditions d'essai supplémentaires, qui figuraient précédemment dans l'[Annexe A](#), ont été intégrées dans le rapport d'essai.

Peintures et vernis — Comparaison visuelle de la couleur des peintures

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode de comparaison visuelle de la couleur de feuillets de peinture ou de produits assimilés par rapport à un étalon (soit un étalon de référence, soit un étalon fraîchement préparé) utilisant des sources de lumière artificielle dans une cabine normalisée.

Il ne s'applique pas aux revêtements contenant des pigments à effets spéciaux, par exemple métalliques, sans accord préalable sur tous les détails concernant les conditions d'éclairage et d'observation.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1514, *Peintures et vernis — Panneaux normalisés pour essai*

ISO 3270, *Peintures et vernis et leurs matières premières — Températures et humidités pour le conditionnement et l'essai*

ISO 11664-2, *Colorimétrie — Partie 2: Illuminants CIE normalisés*

ISO 18314-1, *Analyse colorimétrique — Partie 1: Mesurage pratique de la couleur*

ISO 23603, *Méthode normalisée d'évaluation de la qualité spectrale des simulateurs de lumière du jour pour le jugement visuel et la mesure des couleurs*

CIE 15.3, *Colorimétrie*

CIE 51.2, *Méthode d'évaluation de la qualité des simulateurs de lumière du jour pour la colorimétrie*

3 Termes et définitions

Aucun terme n'est défini dans le présent document.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

4 Principe

Les couleurs des feuillets de peinture à comparer sont observées dans des conditions spécifiées d'éclairage et d'observation, en utilisant une cabine d'examen des couleurs. Pour l'indication des composantes de la différence de couleur (teinte, chroma et clarté), un système utilisant un mode de cotation particulier est décrit. L'évaluation du métamérisme est également prise en compte.